



MUNICIPALITÉ DE CLARENCEVILLE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CLARENCEVILLE 2023-2024-2025

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Clarenceville, préparé par le service d'évaluation de la MRC du Haut Richelieu sera en vigueur pour son PREMIER exercice financier, et a été déposé à mon bureau le 1^{er} novembre 2022, au 1350 chemin Middle, et que toute personne pouvant se présenter peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires habituelles.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée ou transmise par courrier recommandé à l'endroit suivant :

M.R.C. du Haut-Richelieu
380, 4e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 1W9

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 250 de la MRC du Haut-Richelieu et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À CLARENCEVILLE, le 3 novembre 2022.

Sonia Côté
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, Sonia Côté, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 9h00 et 17h00 ainsi que sur le site internet de la municipalité le 3e jour de novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3e jour de novembre 2022.

Sonia Côté
Directrice générale et greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE CLARENCEVILLE

Public notice

FILING OF THE REAL ESTATE ASSESSMENT ROLL FOR THE MUNICIPALITY OF CLARENCEVILLE

NOTICE is hereby given by the undersigned that the triennial property assessment roll of the Municipality of Clarenceville, prepared by the Assessment Department of the MRC du Haut Richelieu, will be in effect for its FIRST fiscal year, and was deposited at my office on November 1, 2022, at 1350 Middle Road, and that any person who may be able to attend may examine it at that location, during regular business hours.

In accordance with the provisions of section 74 of the Municipal Taxation Act, notice is also given that any person having an interest therein may file an application for review of the roll under Division I of Chapter X of the Municipal Taxation Act on the grounds that the assessor has failed to make an amendment to the roll as required by law.

To be admissible, such a request for review must meet the following conditions:

- be filed during the fiscal year in which an event justifying a change in the roll under the Act occurs or during the following fiscal year
- be filed or transmitted by registered mail to the following location

M.R.C. du Haut-Richelieu
380, 4e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2X 1W9

- Be made on the form prescribed for this purpose and available at the place indicated above;

- Be accompanied by the amount of money determined by by-law number 250 of the MRC du Haut-Richelieu and applicable to the unit of assessment covered by the request.

GIVEN AT CLARENCEVILLE, this 3rd day of November 2022.

Sonia Côté
General Manager and
Clerk-Treasurer

CERTIFICATE OF PUBLICATION (Sections 335 and 346 of the Municipal Code)

I, the undersigned, Sonia Côté, Director General and Clerk-Treasurer, certify under my oath of office that I have published the attached notice by posting two (2) copies in the places designated by Council between 9:00 a.m. and 5:00 p.m. as well as on the municipality's website on the 3rd day of November 2022.

IN WITNESS WHEREOF, I give this certificate this 3rd day of November 2022.

Sonia Côté
General Manager and
Clerk-Treasurer